



# PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHONE-ALPES

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

### NUMERO SPECIAL

### DU

**13 janvier 2012**

#### RECTORATS

Arrêté n° 2011-005 du 15 novembre 2011 : composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des directeurs de centres d'information et d'orientation et des conseillers d'orientation psychologues

Arrêté n° 2011-006 du 15 novembre 2011 : composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des professeurs et chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive

Arrêté n° 2011-007 du 15 novembre 2011 : composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des conseillers principaux d'éducation

Arrêté n° 2011-008 du 15 novembre 2011 : composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des professeurs de lycées professionnels

Arrêté n° 2011-A314 du 7 novembre 2011 : composition de la commission administrative paritaire académique des professeurs agrégés

Arrêté n° 2011-A315 du 7 novembre 2011 : composition de la commission administrative paritaire académique des professeurs certifiés et adjoints d'enseignement

Arrêté n° 2011-A316 du 7 novembre 2011 : composition de la commission administrative paritaire académique des professeurs d'enseignement général de collège

Arrêté n° 2011-015 du 30 novembre 2011 : composition de la commission consultative paritaire académique compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, d'orientation relevant du ministère de l'éducation nationale.

#### DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT RHONE-ALPES

Arrêté du 5 janvier 2012 : Subdélégation de signature en matière d'attributions générales aux agents de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

Arrêté du 5 janvier 2012 : Subdélégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes pour les marchés passés selon une procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

Arrêté du 5 janvier 2012 : Subdélégation de signature aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Rhône-Alpes en matière de responsable de budgets opérationnels de programme et de responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État.

*Le recueil des actes administratifs peut-être consulté sur notre site Internet :*  
**<http://www.rhone.gouv.fr>**

*Les textes publiés peuvent être consultés dans leur intégralité  
auprès des différents services concernés*

## RECTORATS

Arrêté n°2011-005 du 15 novembre 2011

Objet : composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des directeurs de centres d'information et d'orientation et des conseillers d'orientation psychologues

Article 1 : la composition de la Commission Administrative Paritaire des directeurs de centres d'information et d'orientation et conseillers d'orientation psychologues comprend 5 membres titulaires et 5 membres suppléants et le quorum est de 8, elle est fixée ainsi qu'il suit à compter du 15 novembre 2011 :

## I – Représentants de l'administration

Titulaires	Suppléants
Le recteur de l'académie Président	Le secrétaire général de l'académie
Le chef du service académique de l'information et de l'orientation	Madame MALLION Kheira Proviseur du lycée Marie Reynoard VILLARD-BONNOT
Monsieur MARTIN Bruno Directeur des ressources humaines	Le chef de la division des personnels enseignants
Monsieur SEMERARO Jean-William Inspecteur d'académie adjoint Inspection Académique de la Haute-Savoie	Madame BOCHET Lydie IEN-IO Inspection Académique de la Drôme
Madame THOMAS FAUCHER Pascale IEN-IO Inspection académique de l' ISERE	Monsieur NESME Yves Proviseur du lycée professionnel Germain Sommeiller ANNECY

## II – Représentants élus par le personnel

Titulaires	Suppléants
Directeurs de centres d'information et d'orientation	Directeurs de centres d'information et d'orientation
Monsieur FRANCONIE Jacques Centre d'information et d'orientation SAINT MARTIN D'HERES	Madame OGET Françoise Centre d'information et d'orientation CHAMBERY
Madame TIECHE Monique Centre d'information et d'orientation ANNEMASSE	Madame BOURRET Annie Centre d'information et d'orientation BOURGOIN JALLIEU
Cop	Cop
Madame PENAIRE Frédérique Centre d'information et d'orientation BOURGOIN JALLIEU	Madame GONDRET Patricia Centre d'information et d'orientation Olympique GRENOBLE
Madame PESSELO Florence Onisep GRENOBLE	Monsieur LAFRANCESCHINA Jean Onisep GRENOBLE
Madame MOULIN Chantal Centre d'information et d'orientation CHAMBERY	Madame DE SAINT JEAN Marion Centre d'information et d'orientation Olympique GRENOBLE

Article 2 : le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie  
Dominique MARTINY

Arrêté n°2011-006 du 15 novembre 2011

Objet : composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des professeurs et chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive

Article 1 : la composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des professeurs d'éducation physique et sportive comprend 7 membres titulaires et 7 membres suppléants et le quorum est 11, elle est fixée ainsi qu'il suit à compter du 15 novembre 2011 :

## I – Représentants de l'administration

Titulaires	Président
Le recteur de l'académie de Grenoble	Madame Sylvaine DELTOUR IA-IPR

Monsieur MARTIN Bruno  
Directeur des ressources humaines

Monsieur RENAULT Dominique  
IA-IPR

La chef de la division des personnels enseignants

Le secrétaire général adjoint

Monsieur ROBAS Jean-Michel  
Proviseur du lycée Edouard Herriot –VOIRON

L'adjointe à la chef de la division des personnels enseignants

Madame CANNAFERINA Agnès  
Principale du collège Icare –GONCELIN

Monsieur BIZET Jérôme  
Principal du collège des Six Vallées – LE BOURG d'OISANS

Monsieur FERRARI Jean-Luc  
Proviseur du lycée Charles Pravaz – PONT DE BEAUVOISIN

Madame ROCCA Manoelle  
Principale du collège Chartreuse–SAINT MARTIN LE VINOUX

Suppléants

Monsieur CALDERINI Philippe  
Principal du collège de Boigne – LA MOTTE SERVOLEX

Le secrétaire général de l'académie de Grenoble

II – Représentants élus par le personnel

Titulaires

Suppléants

Professeurs d'éducation physique et sportive hors-classe et chargés d'enseignement classe exceptionnelle

Madame FERRET Nadine  
Collège André Malraux ROMANS

Madame GIRARD Martine  
Collège Chalamel DIEULEFIT

Madame TRIGNAC Brigitte  
Collège Alexandre Fleming SASSENAGE

Monsieur RENOUX Nicolas  
Lycée professionnel Marius Bouvier TOURNON

Professeurs d'éducation physique et sportive classe normale et chargés d'enseignement classe normale et hors classe

Madame GLEIZES Emmanuelle  
Lycée Louise Michel GRENOBLE

Monsieur PEPELNJAK Willy  
Collège Edouard Vaillant ST MARTIN D'HERES

Madame ASTIER-MAYET Ophélie  
Collège André Malraux ROMANS

Monsieur THOMAS Pascal  
Lycée les Eaux Claires GRENOBLE

Madame OX Dominique  
Lycée Marcel Gimond AUBENAS

Monsieur MAJEWSKI Alexandre  
Collège Ponsard VIENNE

Madame CHARPINET Emmanuelle  
Collège Joseph Fontanet FRONTENEX

Monsieur IMARD Christophe  
Lycée du Grésivaudan MEYLAN

Monsieur SAIDI Halim  
Collège Claude et Germain Grange SEYSSUEL

Madame PERIGNON Aure-Solenne  
Lycée Louis Lachenal PRINGY

Article 2 : le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie  
Dominique MARTINY

---

Arrêté n°2011-007 du 15 novembre 2011

Objet : composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des conseillers principaux d'éducation

Article 1 : La composition de la Commission Administrative Paritaire des conseillers principaux d'éducation comprend 8 membres titulaires et 8 membres suppléants et le quorum est de 12, elle est fixée ainsi qu'il suit à compter du 15 novembre 2011 :

I - Représentants de l'administration

Titulaires

Suppléants

Le recteur de l'académie  
Président

Le secrétaire général de l'académie

Monsieur WAWER Jean  
IA-IPR

Monsieur PEPIN Pierre-Yves  
IA-IPR

Monsieur MARTIN Bruno  
Directeur des ressources humaines

Le chef de la Division des Personnels Enseignants

Monsieur MEGE Raymond  
Proviseur du Lycée Emile Loubet  
VALENCE

Madame GHIGLIONE Véronique  
Principale du collège Fantin Latour  
GRENOBLE

Madame LETELLIER Geneviève  
Directrice adjointe de l'unité d'enseignement Georges Dumas  
LA TRONCHE

Madame SICCARDI Nicole  
Principale du collège Condorcet  
TULLINS

Monsieur BIETRIX Gilles  
Principal du collège Lucie Aubrac  
GRENOBLE

Monsieur ROSAZ François  
Principal du collège Louis Lumière  
ECHIROLLES

Madame MOYROUD Chantal  
Principale du collège Plan Menu  
COUBLEVIE

Le secrétaire général adjoint de l'académie

Madame VIANNET Sylvie  
Proviseure du Lycée Pierre Beghin

Madame ALONSO Morgane  
Proviseur adjoint du LPO P. Delorme  
L'ISLE D'ABEAU  
MOIRANS

## II - Représentants élus par le personnel

### Titulaires

### Suppléants

#### HORS-CLASSE

Monsieur MARTINET Michel  
Collège Champollion  
GRENOBLE

Madame THEUILLON-TABARIN Chantal  
Collège André Malraux  
ROMANS SUR ISERE

#### CLASSE NORMALE

Monsieur GAXOTTE Patrick  
Lycée professionnel Thomas Edison  
ECHIROLLES

Monsieur MODESTO Walter  
Collège  
SAINT ETIENNE DE CUINES

Madame BIZOLLON Anne  
Lycée Monge  
CHAMBERY

Madame NURY Gladys  
Lycée Alain Borne  
MONTELIMAR

Monsieur BROUZE Joseph  
Lycée La Versoie  
THONON

Monsieur ZMARZLY Frédéric  
Collège les Mattons  
VIZILLE

Madame BOLLARD Nelly  
Lycée Berthollet  
ANNECY

Monsieur MARAIS Olivier  
Collège Jacques Brel  
BEAUREPAIRE

Madame VALLA Fanny  
Lycée Gustave Jaume  
PIERRELATTE

Madame GONIN Laure  
Collège Maurienne  
SAINT JEAN DE MAURIENNE

Monsieur STRAPPAZON Jean-Pierre  
Collège Aimé Césaire  
GRENOBLE

Monsieur JACQUY Hervé  
Collège Ponsard  
VIENNE

Monsieur BERTOCCHI Pascal  
Collège Evire  
ANNECY LE VIEUX

Madame FAISANDAZ Cécile  
Collège de l'Europe  
BOURG DE PEAGE

Article 2 : le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie  
Dominique MARTINY

---

Arrêté n°2011-008 du 15 novembre 2011

Objet : composition de la Commission Administrative Paritaire Académique des professeurs de lycées professionnels

Article 1 : la composition de la Commission Administrative Paritaire des professeurs de lycée professionnel comprend 10 membres titulaires et 10 membres suppléants et le quorum est de 15, elle est fixée ainsi qu'il suit à compter du 15 novembre 2011 :

I – Représentants

## Titulaires

Le recteur de l'académie  
Président

Monsieur MARTIN Bruno  
Directeur des ressources humaines

Madame BLANC Françoise IEN-ET

Madame RAUCOULES Christine

Proviseur du LP Jacques Prévert  
FONTAINE

Monsieur ORTOLANI Marc  
Proviseur du Lycée du Dauphiné  
ROMANS

Monsieur BROQUET Pascal  
Proviseur du Lycée-François Jean Armorin  
CREST

Monsieur VILLETTE Didier  
Inspecteur Education Nationale – Enseignement Technique

Monsieur CREY Jean-Paul  
Proviseur du LP La Cardinière  
CHAMBERY

Monsieur SALACROUP Daniel  
Proviseur du LP Portes des Alpes

RUMILLY

Monsieur CHAMPION Alain  
Proviseur du LP Hôtelier François Bise  
BONNEVILLE  
Le recteur de l'académie

## II – Représentants élus par le personnel

## Titulaires

## Hors classe

Monsieur DAMAGGIO Daniel  
Lycée professionnel Edison  
ECHIROLLES

Monsieur FAVRE Michel  
Lycée professionnel Auguste Bouvet  
ROMANS

## Professeurs de lycée professionnel classe normale

Madame SPISSER Suzelle  
Lycée professionnel du Chablais  
THONON LES BAINS

Monsieur MESRARI Aziz  
Segpa du Collège Combe de Savoie  
ALBERTVILLE

Monsieur TOURNIER Grégoire  
Lycée professionnel Guynemer  
GRENOBLE

## Suppléants

Le secrétaire général de l'académie

Le chef de la Division des Personnels Enseignants

Monsieur BELAROUCI Lhassen  
IEN-ET

Monsieur BOMBLED Jacques  
IEN-ET

Le secrétaire général adjoint

Madame CONSCIENCE Catherine  
Proviseure du lycée professionnel Victor Hugo  
VALENCE

Monsieur MARCHAND Jean  
Proviseur du Lycée Louis Armand  
CHAMBERY

Madame PIERGIOVANNI Véronique  
Proviseur du lycée professionnel Jean Jaurès  
GRENOBLE

Monsieur GAGNEPAIN Jean-Louis  
Proviseur du lycée professionnel Guynemer  
GRENOBLE

Monsieur PASIAN Yves  
Proviseur du lycée professionnel Jean-Claude  
Aubry  
BOURGOIN-JALLIEU

## Suppléants

## Hors classe

Monsieur POYARD Bruno  
Lycée professionnel Jean Jaurès  
GRENOBLE

Madame BRET Valérie  
Lycée professionnel François Jean Armorin  
CREST

## Professeurs de lycée professionnel classe normale

Madame JOLY Stéphanie  
Sep Lycée Louis Lachenal  
PRINGY

Monsieur ALLOT Thierry  
Lycée professionnel La Cardinière  
CHAMBERY

Monsieur CUOQ Stéphane  
Lycée professionnel Auguste Bouvet  
ROMANS

Madame ROUSIER Joëlle  
Lycée professionnel Jean-claude Aubry  
BOURGOIN JALLIEU

Monsieur VARNIER Gérard  
Lycée professionnel Jean-Claude Aubry  
BOURGOIN JALLIEU

Monsieur VINCENSINI Jean-Claude  
Lycée professionnel du Nivolet  
LA RAVOIRE

Madame DUTERTRE Danielle  
Lycée professionnel Jean Jaurès  
GRENOBLE

Madame BERNIER SOLIER Karen  
Lycée professionnel de l'Odyssee  
PONT DE CHERUY

Madame MERMIN Françoise  
Segpa Collège Marcel Chêne  
PONTCHARRA

Madame RODRIGUEZ Martine  
Lycée professionnel Les Carillons  
CRAN GEVRIER

Monsieur MICHEL Jean  
Sep Lycée du Dauphiné  
ROMANS

Madame LABROUSSE Hélène  
Sep Lycée Charles Pravaz  
LE PONT DE BEAUVOISIN

Madame LEMONNIER Anne  
Lycée professionnel Ambroise Croizat  
MOUTIERS

Article 2 : le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie  
Dominique MARTINY

---

Arrêté n°2011-A314 du 7 novembre 2011

Objet : composition de la commission administrative paritaire académique des professeurs agrégés

Article 1er : La composition de la commission administrative paritaire académique des professeurs agrégés comprend 20 membres titulaires et 20 membres suppléants et le quorum est de 15, elle est établie ainsi qu'il suit à compter du 15 novembre 2011 :

I – Représentants de l'administration

Titulaires

Le recteur de l'académie de Grenoble, président

L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Isère

L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de la Savoie

Monsieur Coppéré Jean-Louis, proviseur  
Lycée Champollion Grenoble (38)

Monsieur Lize Alain, proviseur  
Lycée Alain Borne Montélimar (26)

Monsieur Mlichel Francis, proviseur  
Lycée Claude Louis Berthollet Annecy (74)

Madame Berrut Catherine  
Université Joseph Fourier Grenoble (38)

Madame Biaggi Catherine, IA-IPR

Monsieur Arrieumerlou Yves, IA-IPR

Monsieur Cornut Jean-Louis, proviseur  
Lycée Camille Vernet Valence (26)

II- Représentants élus par le personnel

Titulaires

Hors-Classe :

Monsieur Mollard Jean-Louis  
Lycée Albert Triboulet Romans (26)

Monsieur Prioux Jean-Paul  
Lycée de l'Albanais Rumilly (74)

Classe normale :

Monsieur Paillard Serge  
Lycée Pablo Neruda Saint Martin d'Hères (38)

Mademoiselle Ramat Sophie  
Collège Jongkind La Côte Saint André (38)

Suppléants

Le secrétaire général de l'académie de Grenoble

Le chef de la division des personnels enseignants

Le directeur des ressources humaines

Monsieur Chassagne François, proviseur  
Lycée Pierre du Terrail Pontcharra (38)

Monsieur Robas Jean-Michel, proviseur  
Lycée Edouard Herriot Voiron (38)

Monsieur Marchand Jean, proviseur  
Lycée Louis Armand Chambéry (73)

Monsieur Bauchène Daniel  
Université de Savoie Chambéry (73)

Monsieur Gomez Michel, IA-IPR

Madame Deltour Sylvaine, IA-IPR

Monsieur Tafani Jean-Paul, proviseur  
Lycée Camille Corot Morestel (38)

Suppléants

Madame Anselme Annie  
Lycée Charles Baudelaire Annecy (74)

Madame Mocellin Claudine  
Lycée Les Carillons Cran Gevrier (74)

Monsieur Gittler Bernard  
Lycée Stendhal Grenoble (38)

Madame Wozniak Séverine  
Université Pierre Mendès France Grenoble (38)

Monsieur Pihoué Didier  
Lycée Vaugelas Chambéry (73)

Monsieur Barraque Franck  
Lycée Albert Triboulet Romans (26)

Monsieur Andrieux Xavier  
Collège Le Revard Grésy-sur-Aix (73)

Mademoiselle Gispert Marie  
Lycée Vincent d'Indy Privas (07)

Monsieur Ripert Nicolas  
Lycée Edouard Herriot Voiron (38)

Mademoiselle Lacave Mellie  
Lycée Camille Vernet Valence (26)

Madame Salvatori Muriel  
Lycée Marie Curie Echirolles (38)

Madame Le Coz Catherine  
Lycée Aristide Bergès Seyssinet-Pariset (38)

Madame Ancel-Géry Géraldine  
Lycée Charles Baudelaire Annecy (74)

Monsieur Trescol Jean-Pierre  
Lycée Vincent d'Indy Privas (07)

Madame Mugnier Anne  
Collège Le Semnoz Seynod (74)

Madame Voog Marie  
Collège Claude et Germain Grange Seyssuel (38)

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie de Grenoble  
Dominique MARTINY

Arrêté n°2011-A315 du 7 novembre 2011

Objet : composition de la commission administrative paritaire académique des professeurs certifiés et adjoints d'enseignement

Article 1er : La composition de la commission administrative paritaire académique des certifiés et adjoints d'enseignement comprend 38 membres titulaires et 38 membres suppléants et le quorum est de 29, elle est fixée ainsi qu'il suit à compter du 15 novembre 2011 :

I – Représentants de l'administration

Titulaires

Suppléants

Le recteur de l'académie de Grenoble, Président

Le secrétaire général de l'académie de Grenoble

Le directeur des ressources humaines

Le secrétaire général de l'inspection académique de la Savoie

Le secrétaire général de l'inspection académique de l'Isère

L'inspecteur d'académie adjoint de l'Isère

Le chef de la division des personnels enseignants

L'adjointe au chef de la division des personnels enseignants

Monsieur Petit Francis, IA-IPR

Monsieur Begou Pascal, IA-IPR

Madame Excoffon Evelyne, IA-IPR

Monsieur Champendal Christian, IA-IPR

Madame Diska Silvana, IA-IPR

Monsieur Winkler Alexandre, IA-IPR

Madame Dichard-Surbled Dominique, principale du Collège Vercors Grenoble (38)

Monsieur Mège Raymond, proviseur du Lycée Emile Loubet Valence (26)

Monsieur Toulouse Olivier, proviseur du Lycée du Grésivaudan Meylan (38)

Madame Deleurence Catherine, principale du Collège Louise de Savoie Chambéry (73)

Monsieur Bauden Philippe, proviseur du Lycée Monge Chambéry (73)

Madame Archinard Nadine, principale du Collège Claude Debussy Romans-sur-Isère (26)

Monsieur Broussou Patrice, proviseur du Lycée Lesdiguières Grenoble (38)

Madame Barbara Maria, principale du Collège Jules Flandrin Corenc (38)

Madame Depollier Monique, principale du Collège du Val Gelon La Rochette (73)

Madame Frantschi Pascale, principale du Collège Jean Zay Valence (26)

Monsieur Ployon Jean  
Lycée Jean Prevost Villard-de-Lans (38)

Monsieur Cougouille Alain, principal du Collège Charles Munch Grenoble (38)

Monsieur Veyrier Michel, proviseur du Lycée Jules Algoud Valence (26)

Madame Minazio Laure, proviseur du Lycée des Eaux Claires Grenoble (38)

Madame Colas Marie-Noëlle, principale du Collège Les Buclous Meylan (38)

Monsieur Dupayage Vincent, principal du Collège Jules Verne Vercors-Allières-et-Risset (38)

Monsieur Clouet Luc, proviseur du Lycée Jean Moulin Albertville (73)

Monsieur Desbos Claude, principal du Collège Georges Sand La Motte-Servolex (73)

Monsieur Vidon Alain, proviseur du Lycée Aristide Bergès Seyssinet-Pariset (38)

Monsieur Bizet Jérôme, principal du Collège Des Six Vallées Le Bourg-d'Oisans (38)

Madame Moyroud Chantal, principale Collège Plan Menu Coublevie (38)

Monsieur Lacroute Eric, principal du Collège Pré Bénit Bourgoin-Jallieu (38)

Monsieur MEISS Aymeric, principal du  
Collège Olympique Grenoble (38)

Madame Rochette Maryline, principale du  
Collège François Auguste Ravier Morestel (38)

## II- Représentants élus par le personnel

### Titulaires

### Suppléants

#### Hors classe

Monsieur Agnès Jacques  
Lycée Emmanuel Mounier Grenoble (38)

Madame Baffert Corinne  
Lycée Edouard Herriot Voiron (38)

Monsieur Chevalier Philippe  
Lycée Les Catalins Montélimar (26)

Monsieur Varnet Jean-Pierre  
Lycée Vaucanson Grenoble (38)

Madame Unal Véronique  
Collège Evire Annecy-Le-Vieux (74)

Monsieur Boniface Guy  
Lycée Jules Algoud Valence (26)

#### Classe normale

Madame Dortel Anne  
Collège Europole Grenoble (38)

Monsieur Emery Gabriel  
Collège Grange Seyssuel (38)

Monsieur Petrod Gilles  
Collège Les Perrières Annonay (07)

Mademoiselle Jannoyer Christiane  
Collège Revesz Long Crest (26)

Monsieur Lecointe François  
Collège Fernand Léger Saint-Martin-d'Hères (38)

Monsieur Reynaud Alexis  
Collège Les Perrières Annonay (07)

Madame Bonnefoy Céline  
Collège Le Vergeron Moirans (38)

Mademoiselle Randazzo Bernadette  
Lycée Claude Louis Berthollet Annecy (74)

Monsieur Piettre Olivier  
Lycée du Granier La Ravoire (73)

Monsieur Coyo Philippe  
Collège Jules Vallès Fontaine (38)

Monsieur Fourneyron Mathieu  
Collège Le Clergeon Rumilly (74)

Monsieur Moine Olivier  
Lycée La Pleiade Pont-de-Chérury (38)

Monsieur Borel Cyril  
Collège Louis Lumière Echirolles (38)

Monsieur Osternaud Alexandre  
Lycée Gabriel Fauré Annecy (74)

Monsieur Chourou Karim  
Collège Jean Macé Portes-Les-Valence (26)

Mademoiselle Delcarmine Cécile  
Collège Les Mattons Vizille (38)

Monsieur Mabilon Jacky  
Collège Le Laoul Bourg-Saint-Andéol (07)

Madame Bordier Claire  
Lycée Les Eaux Claires Grenoble (38)

Madame Martin Cécile  
Collège Champollion Grenoble (38)

Madame Dintroux Aline  
Collège de Bissy Chambéry (73)

Monsieur Dalbard Bruno  
Collège Beauregard Cran Gevrier (74)

Madame Panne Nathalie  
Collège Fernand Léger Saint-Martin-d'Hères (38)

Monsieur Romand David  
Collège Le Grand Champ Pont-de-Chérury (38)

Monsieur Naudet Cédric  
Collège Jules Ferry Chambéry (73)

Monsieur Héraud Régis  
Collège Flavius Vausseurat Allevard (38)

Monsieur Spadari Yann  
Collège Condorcet Tullins (38)

Mademoiselle Sala Nathalie  
Collège Roqua Aubenas (07)

Mademoiselle Blanc-Lanaute Chrystelle  
Collège Vercors Grenoble (38)

Monsieur Guéguen Guillaume  
Lycée Monge Chambéry (73)

Mademoiselle Avvenenti Karine  
Collège Les Pierre Plantes Montalieu-Vercieu (38)

Mademoiselle Fedorko Marie-José  
Lycée Marie Curie Echirolles (38)

Madame Er Rachidi Michèle  
Collège André Malraux Voreppe (38)

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie de Grenoble  
Dominique MARTINY

### Arrêté n°2011-A316 du 7 novembre 2011

Objet : composition de la commission administrative paritaire académique des professeurs d'enseignement général de collège

Article 1er : La composition de la commission administrative paritaire académique des professeurs d'enseignement général de collège comprend 6 membres titulaires et 6 membres suppléants et le quorum est de 5, elle est fixée ainsi qu'il suit à compter du 15 novembre 2011 :

## I – Représentants de l'administration

## Titulaires

Le recteur de l'académie de Grenoble, président

Le directeur des ressources humaines

Monsieur Saunier Alain, principal du collège Les Saules Grenoble (38)

## Suppléants

Le secrétaire général de l'académie de Grenoble

Le chef de la division des personnels enseignants

Monsieur Briswalter Yaël, IA-IPR

## II – Représentants élus par le personnel

## Titulaires

Monsieur Lely Didier, collège du Grésivaudan Saint-Ismier (38)

Monsieur Toumieu Jean-Pierre, collège Henry Bordeaux Cognin (73)

Monsieur Canicatti Georges, Collège Les Barattes Annecy Le Vieux (74)

## Suppléants

Madame Bouttaz Brigitte, Collège Saint Etienne de Cuines (73)

Madame Miguet Christine, collège Lionel Terray Meylan (38)

Monsieur Grocaut Patrick, collège Jean Moulin Albertville (73)

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie de Grenoble  
Dominique MARTINY

Arrêté n°2011-.015 du 30 novembre 2011Objet : composition de la commission consultative paritaire académique compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, d'orientation relevant du ministère de l'éducation nationale.Article 1<sup>er</sup> : La composition de la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, d'orientation relevant du ministère de l'éducation nationale est fixée ainsi qu'il suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

## I – Représentants de l'administration

## Titulaires

Le recteur de l'académie de Grenoble, président

Monsieur Michel Brosse  
Le délégué académique à la DAFCO  
DAFCOMadame Marie Noëlle Tison  
Le proviseur Cité Internationale Grenoble

Le directeur des Ressources Humaines

## Suppléants

Le secrétaire général de l'académie de Grenoble

Madame Lourdes Fernandes  
La gestionnaire des personnels et réglementation à laMadame Francine Bombled  
Coordinatrice académique SAIO

le chef de la division des personnels enseignants

## II – Représentants des personnels

## Titulaires

Monsieur Vincent Lombard  
Lyc J. Algoud – ValenceMonsieur Karim Moussaoui  
LP J. Prévert – FontaineMadame Karine Zozor  
LP J. Jaurès – GrenobleMadame Odile Eyraud  
GRETA VIVA 5

## Suppléants

Monsieur Fabrice Di Benedetto  
SEGPA Clg Iles de Mars – Pt de ClaixMadame Séverine Pouzet  
Clg M. Curie - MontmélianMadame Sandrine Sanchette  
LP Gambetta – Bourgoin JallieuMadame Marie Collinet  
Clg R. Blanchard - AnnecyArticle 2 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie de Grenoble  
Dominique MARTINY

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT RHONE-ALPES

Arrêté du 5 janvier 2012 :Objet : Subdélégation de signature en matière d'attributions générales aux agents de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

Article 1<sup>er</sup>: En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe LEDENVIC, délégation de signature est donnée à Messieurs Jean-Philippe DENEUVY et Hubert GOETZ, directeurs adjoints, pour l'ensemble des actes et décisions visées dans l'arrêté préfectoral n°10 487 du 2 décembre 2010.

Article 2 : Principe de délégation

En cas d'absence ou d'empêchement de MM Philippe LEDENVIC, Jean-Philippe DENEUVY et Hubert GOETZ, dans les limites de leurs attributions fonctionnelles ou territoriales et de leurs compétences définies par l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), délégation de signature est accordée aux chefs de service et à leurs adjoints respectifs :

- M. Jean-Pierre BIONDA, chef de la Délégation de bassin, adjoint au délégué de bassin, et M. Jean André GUILLERMIN, adjoint ;
- M. Olivier FOIX, chef de la Délégation de zone et préparation à la crise ;
- M. Ronan VENETZ, chef du service Affaires matérielles, informatiques et financières ;
- Mme Séverine BOURGEOIS, chef du service Aménagement, paysages, infrastructures, Mmes Gwennaëlle GUERLAVAS, Marie WOZNIAK et M. Éric PASQUIER, ses adjoints ;
- M. Sébastien VIENOT, chef du service Animation stratégique et programmation, Mmes Martine CHATAIN, et Michèle SCHALL et M. Cédric FUHRMANN adjoints ;
- Mme Sophie BARTHELET, chef du Service Connaissances, études, prospectives, évaluations par interim ;
- M. Thierry CHEYNEL, chef du service Développement durable, Grenelle et partenariat et M. David PIGOT adjoint, ainsi qu'à M. Gérard BERNE, chef du Pôle Gouvernance et consommation durable, M. Sébastien RÉVELLO, chef du Pôle Politiques contractuelles Plan Rhône, Mme Évelyne BERNARD, chef du Pôle Grenelle, État exemplaire et M. Paul RAVEAUD, chef du Pôle Piliers économique et social, partenariats.
- Mme Stéphanie RENAUD, chef du service Logement- Construction-Ville, Mmes Céline GUICHARD et Julie DUMONT et M. Gérard MARQUIS adjoints ;
- M. Yves PICOCHÉ, chef du service Prévention des risques et M. Philippe SIONNEAU, adjoint ;
- M. Jean-Marc CHASTEL, chef du service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions, et M. Christophe DEBLANC, adjoint ;
- Mme Cendrine PIERRE, chef du service Ressources humaines ;
- M. Joël DARMIAN, chef du service Transports et véhicules, et Mme Fabienne SOLER, adjointe ;
- M. Yves-Marie VASSEUR, chef de l'Unité territoriale de l'Ain ;
- M. Gilles GEFFRAYE, chef de l'Unité territoriale Drôme-Ardèche ;
- M. Jean-Pierre FORAY, chef de l'Unité territoriale de l'Isère, et M. Christian SALENBIER, adjoint ;
- M. Jean-Paul PETIT, chef de l'Unité territoriale de la Loire ;
- M. Jean-François BOSSUAT, chef de l'Unité territoriale du Rhône ;
- M. Serge ARTICO, chef de l'Unité territoriale des deux Savoie ;
- M. Vincent JAMBON, chef de la Mission Appui juridique et coordination des polices, M. Olivier RICHARD, adjoint ;
- Mme Annie DURDILLY, chef de la Mission Coordination des services et organismes.

Les modalités pratiques de prises de décision, seront fixées par note interne DREAL établies sur la base de la description des processus de fonctionnement correspondants.

Article 3 : Disposition particulière

En complément des principes de l'article 2 précédent, en cas d'absence ou d'empêchement de MM. Philippe LEDENVIC, Jean-Philippe DENEUVY et Hubert GOETZ, délégation de signature est accordée concernant les sujets particuliers suivants :

3A. Vie du service :

3A1. Tous les actes afférents à la gestion des personnels titulaires et non titulaires de la DREAL et les actes faisant suite aux décisions des CAP régionales présidées par le DREAL : Mme Cendrine PIERRE, chef du service Ressources humaines.  
En cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière : Mme Laure PILET, Responsable de l'unité du personnel au sein du service Ressources humaines, M. Sébastien VIENOT et M. Ronan VENETZ sont autorisés à signer les actes désignés ci-dessus.

3A2. Tous les actes relatifs à la gestion de proximité des agents exceptés ceux définis ci-dessus : ensemble des chefs de service et chefs d'unité territoriale ainsi que leurs adjoints tels que cités précédemment.  
Disposition particulière aux ordres de mission hors région Rhône-Alpes (hors zone pour la Délégation de zone, hors Bassin pour la Délégation de bassin) :

- Paris et Territoire métropolitain :  
Directeur ou directeurs adjoints pour les chefs de service et leurs adjoints ;  
Tous les chefs de service et leurs adjoints pour leurs agents respectifs ;

- DOM-TOM et à l'étranger :  
Directeur ou directeurs adjoints.

3A3. Tous les actes relatifs de gestion, conservation et aliénation du patrimoine mobilier et immobilier dans la limite de la répartition fixée dans les textes relatifs à la politique immobilière de l'État : M. Ronan VENETZ, chef du service Affaires matérielles, informatiques et financières ;

3A4. Tous les actes relatifs à la Responsabilité civile (Règlements amiables des dommages causés à des particuliers et Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'État du fait d'accidents de circulation) : M. Vincent JAMBON, chef de la mission Appui juridique et coordination des polices, M. Olivier RICHARD, adjoint ; Mme Fabienne TEIL, chef du bureau Procédures Juridiques.

3A5. Tous les actes relatifs à la représentation de l'État devant les tribunaux et présentation des questions orales dans le cadre des recours concernant les opérations dans lesquelles la DREAL est partie : tous les chefs de services et leurs adjoints tels que cités précédemment, ainsi que Mme Fabienne TEIL, Mmes Catherine MORELLET-TAILLARD, Muriel GRAVIL, M. Jérôme MICHEL, chargés d'affaires juridiques.

### 3B. Fonctions transversales

Pour tous les actes relatifs à l'exercice des missions de la DREAL tels que prévues par le décret n° 2 009-235 du 27 février 2009, délégation de signature est accordée à tous les chefs de services et leurs adjoints, cités dans l'article 2 pour chacun de leurs domaines de compétences respectifs.

Dans le cas des fonctions transversales, telles que les productions d'avis, mobilisant plusieurs services, en cas d'absence ou d'empêchement des directeurs, la délégation est accordée au service chargé du pilotage de cette fonction, tel qu'il est défini dans l'arrêté d'organisation de la DREAL. Les conditions de subdélégation seront décrites dans le cadre d'une note d'organisation interne s'appuyant sur la description des processus transversaux concernés.

Pour les avis concernant l'exercice de l'Autorité environnementale en cas d'absence ou d'empêchement des directeurs, la délégation de signature est donnée à :

- Mme Nicole CARRIE, chef de l'Unité Évaluation environnementale des plans, projets et programmes, Service Connaissance, études, prospective et évaluations ;

- M. Yves PICOCHÉ, chef du service Prévention des risques, M. Philippe SIONNEAU, adjoint, et à M. Pierre BEAUCHAUD, adjoint au titre de la coordination ICPE ;

- M. Jean-Marc CHASTEL, chef du service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions, à M. Christophe DEBLANC, adjoint et M. Pascal SIMONIN, Chef de l'unité Prévention des pollutions.

Des décisions complémentaires préciseront en tant que de besoin les niveaux de délégations accordés pour les fonctions transversales identifiées autres que celles décrites ci-dessus.

### 3C. Dispositions particulières aux domaines des transports routiers et des acquisitions foncières et expropriation :

Pour tous les actes relevant des dispositions particulières au domaine des transports routiers et des acquisitions foncières et expropriation au titre « de la voirie nationale et des opérations dont l'Etat est le maître d'ouvrage, y compris les autoroutes et voies expressives », délégation est donnée à : Mme Séverine BOURGEOIS, chef du service Aménagement, Paysages, Infrastructures, Mmes Gwennaëlle GUERLAVAS, Marie WOZNIAK et M. Éric PASQUIER, ses adjoints .

En sus, pour les autorisations d'acquisitions anticipées de propriétés réservées dans les PLU pour les entreprises routières et autoroutières d'intérêt général, n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique dans les conditions fixées par le décret du 16 septembre 1983, délégation est donnée à : M. Jean-Pierre LEPINE, chef de projet Acquisitions foncières au sein du service Aménagement, Paysages, Infrastructures.

### 3D. Dispositions particulières au domaine du contrôle et de la réglementation des transports :

En complément des délégations accordées à M Joël DARMIAN, chef du service Transports et véhicules et Mme Fabienne SOLER, son adjointe, pour les actes concernant le domaine du contrôle et de la réglementation des transports et le domaine de la sécurité routière, délégation de signature est en outre accordée à Mme Renée CARRIO, responsable de l'unité Réglementation et sécurité routière au sein du service Transports et véhicules.

Pour les actes relatifs à l'exercice et au contrôle de la profession de transporteur routier ou de commissionnaire de transports, à : M. Richard HACQUARD; chef de la cellule Réglementation.

Pour les documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission régionale des sanctions administratives (CRSA) à : Mme Aline DUGOUAT; responsable juridique (secrétariat de la commission des sanctions administratives).

Pour les actes relatifs à l'agrément des centres de formation à : M. Laurent ALBERT, responsable de l'unité Contrôles.

### 3E. Dispositions particulières au domaine de la police de l'eau et de la pêche en eau douce :

En sus des délégations accordées à M. Jean-Marc CHASTEL, chef du service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions et à M. Christophe DEBLANC, son adjoint, toutes décisions et actes relatifs à la mise en œuvre de la procédure transactionnelle en matière de délits dans les domaines de la police de l'eau et de la pêche en eau douce, délégation est en outre accordée à M. Pascal SIMONIN, chef de l'unité Prévention des pollutions au sein de ce service.

Article 4 : L'arrêté du 16 novembre 2011 portant délégation de signature en matière d'attributions générales aux agents de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes est abrogé.

Article 5 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur adjoint de la DREAL Rhône-Alpes en charge des affaires générales sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,  
Philippe LEDENVIC

---

#### Arrêté du 5 janvier 2012

Objet : Subdélégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes pour les marchés passés selon une procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

Article 1er : Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les actes et pièces relatifs à la passation et l'exécution des marchés, selon une procédure adaptée visée à l'article 28 du code des marchés publics, ainsi que les bons et lettres de commandes, dans la limite des enveloppes budgétaires qui leurs seront allouées :

1.1 Pour signer les engagements juridiques matérialisés par des marchés ou des conventions de travaux et liquider les dépenses afférentes, ainsi que celles attachées à tout autre type de documents rattachés à ces marchés :

Pour des montants inférieurs à 4 845 000 € HT :

- Mme Séverine BOURGEOIS, chef du service Aménagement, paysages, infrastructures et Gwennaelle GUERLAVAS, Marie WOZNIACK et M. Éric PASQUIER, ses adjoints ;

Pour des montants inférieurs à 90 000 € HT :

- M. Ronan VENETZ, chef du service Affaires matérielles, informatiques et financières, Mme Cendrine PIERRE, chef du service Ressources humaines et M. Sébastien VIENOT, chef du service Animation stratégique et programmation.

Pour des montants inférieurs à 10 000 € HT :

- M. Lauris JASON, responsable du pôle immobilier au service Affaires matérielles, informatiques et financières ;  
- MM. Vincent BILLON, Carlo FERNANDES DOS REIS, Pascal GLASSON, Christian JALLET, Jean-Marie STAUB responsables d'opérations, M. Jean-Pierre LEPINE chef de projet acquisitions foncières, au sein du service Aménagement, paysages, infrastructures.

1.2 Pour signer les engagements juridiques matérialisés par des marchés ou des conventions inférieurs à 90 000 € HT (bons et lettres de commandes) et liquider les dépenses afférentes ainsi que celles attachées à tout autre type d'engagement juridique dont ils ont la gestion (marchés, conventions, ...) :

- M. Jean-Pierre BIONDA, chef du service Délégation de bassin et M. Jean-André GUILLERMIN, adjoint ;  
- M. Olivier FOIX, chef de la Délégation de zone et préparation à la crise, et M. Nicolas CROSSONNEAU, adjoint ;  
- M. Ronan VENETZ, chef du service Affaires matérielles, informatiques et financières ; M. Roland DASSIN, chef de l'unité informatique,  
- M. Jean-François SALMON, chef de l'unité Immobilier-Logistique, et M. Thomas BERTOIS, chargé de mission Ingénierie informatique ;  
- Mme Séverine BOURGEOIS, chef du service Aménagement, paysages, infrastructures et M. Éric PASQUIER, Mme Gwennaelle GUERLAVAS et Mme Marie WOZNIACK, adjoints ;  
- M. Sébastien VIENOT, chef du service Animation stratégique et programmation, Mme Martine CHATAIN, Mme Michèle SCHALL, M. Cédric FUHRMANN adjoints ;  
- Mme Sophie BARTHELET, chef du service Connaissances, études, prospectives, évaluations, par interim ;  
- M. Thierry CHEYNEL, chef du service Développement durable, Grenelle et partenariat et M. David PIGOT adjoint ;  
- Mme Stéphanie RENAUD, chef du service Logement-construction-ville, M. Gérard MARQUIS et Mme Céline GUICHARD et Mme Julie DUMONT, ses adjoints ;  
- M. Yves PICOCHÉ, chef du service Prévention des risques et M. Philippe SIONNEAU, adjoint ;  
- M. Jean-Marc CHASTEL, chef du service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions, et M. Christophe DEBLANC, adjoint ;  
- Mme Cendrine PIERRE, chef du service Ressources humaines, et Mme Laure PILET, adjointe ;  
- M. Joël DARMIAN, chef du service Transports et véhicules, et Mme Fabienne SOLER, adjointe ;  
- M. Yves-Marie VASSEUR, chef de l'Unité territoriale de l'Ain ;  
- M. Gilles GEFFRAYE, chef de l'Unité territoriale Drôme / Ardèche ;  
- M. Jean-Pierre FORAY, chef de l'Unité territoriale de l'Isère ;  
- M. Jean-Paul PETIT Chef de l'Unité territoriale de la Loire ;  
- M. Jean-François BOSSUAT, chef de l'Unité territoriale du Rhône ;  
- M. Serge ARTICO, Chef de l'Unité territoriale des deux Savoie ;  
- M. Vincent JAMBON, chef de la Mission Appui juridique et coordination des polices ;  
- Mme Annie DURDILLY, chef de la Mission Coordination des services et organismes.  
- M. Bruno VERDON, Coordonnateur de la MIGT-6 et Mme Christine DEFFAYET, Secrétaire générale de la MIGT-6.

1.3 Pour signer les engagements juridiques matérialisés par des marchés pour les fournitures et services (bons ou lettres de commandes) et liquider les dépenses afférentes ainsi que celles attachées à tout autre type d'engagement juridique dont ils ont la gestion (marchés, conventions, ...) :

131. pour des montants inférieurs à 125 000 € HT :

- Mme Séverine BOURGEOIS, chef du service Aménagement, paysages, infrastructures, Mmes Gwennaelle GUERLAVAS et Marie WOZNIACK et M. Éric PASQUIER ses adjoints ;

132. pour des montants inférieurs à 40 000 € HT :

- M. Pierre BEAUCHAUD, responsable de l'unité Risques Technologiques et Miniers du service Prévention des Risques ;  
- M. Alain CHARLES, responsable de l'unité Hydrométrie-Prévision des Crues, service Prévention des Risques ;  
- Mme Marie-Hélène FABRY, responsable de la cellule Hydrométrie, service Prévention des Risques.  
- M. Patrick MOLLARD, responsable de l'unité Sécurité des barrages du service Prévention des Risques ;  
- M. Olivier NOROTTE, responsable de l'unité Mission Rhône du service Prévention des Risques ;  
- M. Jérôme CROSNIER, chef de l'unité Milieux aquatiques et hydroélectricité, service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions ;  
- M. Jean-Luc CARRIO, chef de l'unité Biodiversité et ressources minérales, service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions ;  
- M. Pascal SIMONIN, chef de l'unité Prévention des pollutions et police de l'eau, service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions ;  
- M. Gérard CARTAILLAC, chef du pôle eau « Animation et appui technique », service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions ;  
- M. Christophe POLGE, chef de l'unité Air-Energie, service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions ;  
- MM. Vincent BILLON, Carlo FERNANDES DOS REIS, Pascal GLASSON, Christian JALLET, Jean-Marie STAUB responsables d'opérations, M. Jean-Pierre LEPINE chef de projet acquisitions foncières, au sein du service Aménagement, paysages, infrastructures.  
- Mme Sylvie LEOTARD chef de la cellule GPEEC-Recrutement, service Animation stratégique et programmation ;  
- M. Philippe HARAT, chef de la cellule formation, service Animation stratégique et programmation ;  
- Mme Sylvie DARQUE, adjointe au chef de la cellule formation, service Animation stratégique et programmation ;  
- Mme Véronique BOO, responsable du Pôle Assistance administrative des services Ressources humaines et Affaires matérielles, informatiques et financières.  
- Mme Huguette DUPRE, responsable du Pôle Gestion mutualisée, exploitation du service Ressources humaines ;  
- M. Thierry GEORGES, responsable du Pôle mutualisé transversal du service Ressources humaines ;  
- Mme Laurence JARNIEUX, responsable du Pôle gestion mutualisée des personnels administratifs et techniques du service Ressources humaines ;  
- Mme Jocelyne OSETE, responsable du pôle de coordination interministériel du service Ressources humaines ;

- Mme Lisebeth GUIDETTI, assistante du Pôle immobilier du service Affaires matérielles, informatiques et financières ;
- M. Lauris JASON, responsable du pôle immobilier du service Affaires matérielles, informatiques et financières ;
- M. Jacky LHEMAN, responsable du pôle accueil, courrier, gestion des véhicules du service Affaires matérielles, informatiques et financières ;
- Mme Jocelyne TAVARD, responsable du pôle Achat - approvisionnement - fonctionnement du service Affaires matérielles, informatiques et financières ;
- M. Jean-Jacques DURAND, gestionnaire de véhicules au Pôle accueil, courrier, gestion des véhicules du service Affaires matérielles, informatiques et financières.

133. pour des montants inférieurs à 5 000 € HT

Mme Élisabeth CHAPAS, cellule formation, service Animation stratégique et programmation.

134. pour des montants inférieurs à 1 500 € HT

- Mme Sylviane BRET, assistante des chefs des services Ressources humaines et Affaires matérielles, informatiques et financières
- Mme Valérie ROUX-JEANNIN, assistante du chef d'unité informatique du service Affaires matérielles, informatiques et financières.
- M. Luis DIEZ, attaché à la Direction,
- Melle Isabelle BROWNE, attachée au service Affaires matérielles, informatiques et financières.
- Mme Nicole PIERRE, documentaliste au service Connaissances, études, prospectives, évaluations.

Article 2 : L'arrêté du 2 décembre 2011 portant délégation de signature en matière de commandes publiques aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes pour les marchés passés selon une procédure adaptée est abrogé.

Article 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur adjoint de la DREAL Rhône-Alpes en charge des affaires générales sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,  
Philippe LEDENVIC

---

#### Arrêté du 5 janvier 2012

Objet : Subdélégation de signature aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Rhône-Alpes en matière de responsable de budgets opérationnels de programme et de responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État.

Article 1<sup>er</sup> : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe LEDENVIC, subdélégation de signature est donnée à :

- M. Jean-Philippe DENEUVY, directeur régional adjoint,
- M. Hubert GOETZ directeur régional adjoint,

Pour l'exercice de la compétence :

- de responsable des budgets opérationnels de programme (BOP) régionaux et de bassin à l'effet de recevoir et répartir les crédits des programmes ainsi que de responsable de la zone de gouvernance des effectifs, à l'effet de viser les décisions autorisant à procéder à des recrutements ;
- d'ordonnateur secondaire délégué tant pour les dépenses que pour les recettes des unités opérationnelles rattachées à la DREAL.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de MM Philippe LEDENVIC, Jean-Philippe DENEUVY et Hubert GOETZ, subdélégation de signature est en outre donnée à :

Pour l'ensemble des programmes pour l'exercice de la compétence de responsable des budgets opérationnels de programmes régionaux, à l'effet de recevoir et répartir les crédits des programmes, et de celle de responsable de la zone de gouvernance des effectifs :

- M. Sébastien VIENOT, chef du service Animation stratégique et programmation.

En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, est autorisée à signer les actes relatifs à de la compétence de responsable des budgets opérationnels de programmes régionaux, à l'effet de recevoir et répartir les crédits des programmes, et de responsable de la zone de gouvernance des effectifs, dans les mêmes conditions :

- M. Cédric FUHRMANN, chef de l'unité Programmation et contrôle de gestion, au sein du service Animation stratégique et programmation.
- M. Ronan VENETZ, chef du service Affaires matérielles, informatiques et financières.

Par programme, en tant que " Pilote de BOP ", pour l'exercice de la compétence de responsable des budgets opérationnels de programmes régionaux à l'effet répartir entre les UO les crédits du programme concerné :

- M. Jean-Marc CHASTEL, chef du service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions pour ce qui concerne les crédits du programme 113 " Urbanisme, paysage, eau et biodiversité " (UPEB).
- Mme Stéphanie RENAUD, chef du service Logement construction ville pour ce qui concerne les crédits du programme 135 " Développement et amélioration de l'offre de logement " (DAOL).
- M. Yves PICOCHÉ, chef du service Prévention des risques, pour ce qui concerne les crédits du programme 181 " Prévention des risques " (PR).
- Mme Séverine BOURGEOIS, chef du service Aménagement, paysages infrastructures, en ce qui concerne les crédits du programme 203 " Infrastructures et services de transport " (IST).

- M. Joël DARMIAN, chef du service Transport et véhicules en ce qui concerne les crédits du programme 207 " Sécurité et circulation routières" (SCR).

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de MM Philippe LEDENVIC, Jean-Philippe DENEUVY et Hubert GOETZ, subdélégation de signature est donnée à :

- M. Ronan VENETZ, chef du service Affaires matérielles, informatiques et financières à l'effet de signer dans les conditions fixées dans l'arrêté préfectoral susvisé, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes des crédits des UO rattachées à la DREAL.

En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, sont autorisés à signer les actes relatifs à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire :

Dans la limite de leurs attributions, des crédits alloués ou des dépenses autorisées à :

- M. Sébastien VIENOT, chef du service Animation stratégique et programmation ;  
- Mme Cendrine PIERRE, chef du service Ressources humaines ;  
- M. Philippe BECAUD, chef de l'unité Pôle comptable, au sein du service Affaires matérielles, informatiques et financières.

Pour l'ordonnement des recettes se rapportant aux cotisations CNT et CCT (bordereau pour valoir état exécutoire des cotisations et titres de réduction ou d'annulation des cotisations) :

- M. Joël DARMIAN, chef du service Transports et véhicules ;  
- Mme Fabienne SOLER, adjointe au chef du service Transports et véhicules ;  
- Mme Renée CARRIO, responsable de l'unité Réglementation et sécurité routière au sein du service Transports et véhicules.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Philippe LEDENVIC, Jean-Philippe DENEUVY et Hubert GOETZ, subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer les pièces justificatives à la rémunération des agents et l'état liquidatif mensuel des mouvements de paie à :

- Mme Cendrine PIERRE, chef du service Ressources humaines.

En cas d'absence ou d'empêchement du chef du service Ressources humaines, à :

- Mme Laure PILET, responsable de l'Unité du Personnel ;  
- M. Frédéric ALLEMAND, chargé de mission Pôle Support Intégré GA et paie ;  
- M. Thierry GEORGES, responsable du Pôle Mutualisé Transversal, au sein de l'Unité du Personnel ;  
- Mme Jocelyne OSETE, responsable du Pôle de Coordination Interministériel, au sein de l'Unité du Personnel ;  
- Mme Huguette DUPRE, responsable du Pôle Mutualisé de Gestion des personnels d'Exploitation, au sein de l'Unité du Personnel ;  
- Mme Laurence JARNIEUX, responsable du Pôle Mutualisé de Gestion des personnels d'Administratifs et Techniques, au sein de l'Unité du Personnel ;

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Philippe LEDENVIC, Jean-Philippe DENEUVY et Hubert GOETZ, subdélégation de signature est donnée aux agents suivants, à l'effet de signer les décisions d'attribution de subvention dans le périmètre de leurs domaines d'activités respectifs et dans la limite d'un montant de 100 000 euros :

- M. Jean-Pierre BIONDA, chef du service Délégation de bassin et M. Jean-André GUILLERMIN, adjoint ;  
- M. Olivier FOIX, chef de la Délégation de zone et préparation à la crise, et M. Nicolas CROSSONNEAU, adjoint ;  
- Mme Séverine BOURGEOIS, chef du service Aménagement, paysages, infrastructures et M. Éric PASQUIER et Mmes Gwennaëlle GUERLAVAS, Marie WOZNIAK, adjoints ;  
- M. Sébastien VIENOT, chef du service Animation stratégique et programmation, Mmes Martine CHATAIN, Michèle SCHALL et M. Cédric FUHRMANN, adjoints ;  
- Mme Sophie BARTHELET chef du service Connaissances, études, prospectives, évaluations par interim ;  
- M. Thierry CHEYNEL, chef du service Développement durable, Grenelle et partenariat et M. David PIGOT adjoint ;  
- Mme Stéphanie RENAUD, chef du service Logement-construction-ville et Mmes Céline GUICHARD, Julie DUMONT et M. Gérard MARQUIS adjoints ;  
- M. Yves PICOCHÉ, chef du service Prévention des risques et M. Philippe SIONNEAU, adjoint ;  
- M. Jean-Marc CHASTEL, chef du service Ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions, et M. Christophe DEBLANC, adjoint ;  
- Mme Cendrine PIERRE, chef du service Ressources humaines, et Mme Laure PILET, adjointe ;  
- M. Joël DARMIAN, chef du service Transports et véhicules, et Mme Fabienne SOLER, adjointe ;  
- M. Yves-Marie VASSEUR, chef de l'Unité territoriale de l'Ain ;  
- M. Gilles GEFFRAYE, chef de l'Unité territoriale Drôme / Ardèche ;  
- M. Jean-Pierre FORAY, chef de l'Unité territoriale de l'Isère ;  
- M. Jean-Paul PETIT, Chef de l'Unité territoriale de la Loire ;  
- M. Jean-François BOSSUAT, chef de l'Unité territoriale du Rhône ;  
- M. Serge ARTICO, Chef de l'Unité territoriale des deux Savoie ;  
- M. Vincent JAMBON, chef de la Mission Appui juridique et coordination des polices ;  
- Mme Annie DURDILLY, chef de la Mission Coordination des services et organismes.

Article 6 : L'arrêté antérieur, en date du 11 avril 2011, portant subdélégation de signature aux agents de la DREAL pour les compétences en matière de responsable de budgets opérationnels de programme et de responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnement secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État, est abrogé.

Article 7 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur adjoint de la DREAL en charge des affaires générales sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Pour le Préfet, et par délégation,  
Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,  
Philippe LEDENVIC